

DIFÉA™ – Cadre commun d'intervention

Devis · financement · contractualisation · qualité · confidentialité · espaces sécurisés

Document commun aux prestations DIFÉA™

Bilan de compétences · Formation · Conseil · Évaluation & Qualité · Sous-traitance

Particuliers · Organisations · Partenaires · Donneurs d'ordre

Muhaymina SEDEKI – Master pro en Sciences de l'Éducation

Fondatrice de DIFÉA™

Consultante indépendante en ingénierie des compétences, de la formation et de l'évaluation

Intervenante en bilans de compétences – formation Com-C France, certificat de compétences 2025

Entrepreneuse-coopératrice en CAPE au sein de Boréal Innovation

Activité portée dans le cadre coopératif de Boréal Innovation

CAE – Coopérative d'activité

83, La Canebière – 13001 Marseille

SIRET : 802 915 124 00076

NDA : 93131566013

<https://www.boreal-innovation.com/>

DIFÉA™ - Méthode et cadre d'intervention

Contact : contact@difea.fr

Site : <https://difea.fr>

*Structurer le changement · Accompagner
l'évolution professionnelle*

© 2026 DIFÉA™ – Muhaymina SEDEKI. Tous droits réservés.

Mis à jour en juillet 2026.

Sommaire

I. Premier échange et contact	3
II. Votre interlocutrice et le cadre coopératif	3
III. Lorsque vous représentez une organisation	5
IV. Charte déontologique	6
V. Éthique d'intervention et écologie capacitante	7
VI. Cadre réglementaire, qualité et traçabilité	9
VII. Devis, facturation, contractualisation et financement	11
VIII. Espace sécurisé et gestion documentaire	12
IX. Choisir la démarche adaptée	13

I. Premier échange et contact



Bonjour, je suis **Muhaymina SEDEKI**.

J'accompagne les particuliers, les organisations, les partenaires et les donneurs d'ordre dans leurs transitions professionnelles, leurs projets de formation, leurs démarches d'évaluation (programme, formation, compétences), de qualité et de structuration des compétences.

Mon intervention s'appuie sur une approche alliant expérience de terrain, rigueur méthodologique et ancrage dans les situations réelles. J'ai concrétisé cette approche en une méthode :

DIFEATM, fondée pour structurer des demandes parfois floues ou complexes en cadres d'action clairs, utiles et appropriables.

Avant toute prestation, **un premier échange de 30 minutes à 1 heure vous est proposé gratuitement**, hors prestation et sans engagement. Cet échange permet de :

- **situer** votre demande ;
- **vérifier** si elle correspond au périmètre d'intervention DIFÉATM ;
- **identifier** le cadre le plus adapté à votre situation ;
- **distinguer**, lorsque cela est utile, ce qui relève d'un bilan, d'une formation, d'un conseil, d'une démarche d'évaluation, d'un appui qualité ou d'une sous-traitance ;
- **explorer** les conditions de financement, de contractualisation ou de prise en charge mobilisables ;
- **préparer** un devis si vous souhaitez avancer.

II. Votre interlocutrice et le cadre coopératif

Vous travaillez avec une interlocutrice unique.

- Je suis responsable du cadrage, de la conduite de la mission, des livrables et de la relation d'accompagnement.
- J'exerce mon activité comme entrepreneuse-coopératrice en CAPE au sein de Boréal Innovation.

Ce cadre permet notamment :

- une contractualisation conforme ;
- une facturation réglementaire ;
- la mobilisation, lorsque cela est nécessaire, de compétences complémentaires ;
- l'accès à une structure certifiée Qualiopi pour les prestations concernées ;
- la capacité de répondre à des marchés publics et privés.

La méthode DIFÉA™ constitue mon cadre d'intervention ; Boréal Innovation en assure le cadre administratif, juridique et financier.

Toute prestation repose sur un **cadre d'intervention explicite**, des **responsabilités clairement situées** et des **conditions de travail partagées**. « Les éléments relatifs à mon parcours, à mon expérience et à la création de DIFÉA™ sont présentés dans la page *À propos de nous*. »

La démarche est choisie après compréhension de votre situation, de votre objectif et de vos conditions réelles d'action.

Vous pouvez transmettre votre demande par le formulaire de clarification disponible sur le site :
difea.fr/clarifier-votre-demande-formulaire

Une réponse vous est apportée dans les meilleurs délais, généralement sous 24 heures ouvrées.

Contact

E-mail : contact@difea.fr

Site : <https://difea.fr>

III. Lorsque vous représentez une organisation

Lorsque vous représentez une organisation, la demande implique souvent plusieurs niveaux à distinguer clairement : le commanditaire, les personnes concernées par l'intervention, les objectifs poursuivis, les contraintes de mise en œuvre, les livrables attendus et les responsabilités de chacun.

- **Le premier échange permet de préciser :**

- le contexte de votre demande ;
- les publics ou équipes concernés ;
- les objectifs visés ;
- les documents, pratiques ou dispositifs déjà existants ;
- les contraintes de calendrier, de financement, d'accessibilité ou de traçabilité ;
- les livrables attendus ;
- les modalités de validation, de restitution ou de suivi.

- **l'intervention peut prendre plusieurs formes :**

- formation,
- conception pédagogique,
- conseil, évaluation,
- appui qualité, production de livrables,
- sous-traitance ou mission sur cahier des charges.

- **Lorsqu'un cahier des charges**, un marché, une demande de sous-traitance ou un cadre donneur d'ordre existe déjà, il sert de point d'appui au cadrage.

- **Les responsabilités**, les documents fournis, les documents attendus, les accès nécessaires, les délais et les modalités de restitution sont alors précisés avant tout engagement.

- Dans le cadre coopératif de Boréal Innovation, certaines missions peuvent également s'inscrire
 - dans des réponses à des marchés publics ou privés,
 - des appels d'offres, des partenariats
 - ou des interventions pour le compte d'un donneur d'ordre.

L'objectif reste le même : définir un cadre d'intervention clair, proportionné au besoin réel, utile pour l'organisation et soutenable pour les personnes concernées.

IV. Charte déontologique

Chaque prestation repose sur un cadre explicite, contractualisé et proportionné à votre situation et à votre besoin réel.

Confidentialité. Les informations partagées pendant les entretiens, formations, bilans, accompagnements ou missions sont traitées avec discrétion et dans le respect du cadre applicable à la prestation. Dans le cadre du bilan de compétences, vous êtes destinataire du document de synthèse. Sa communication à un tiers suppose votre accord explicite.

Consentement et clarté. Chaque prestation commence par une clarification de votre demande, de vos objectifs, du format proposé, des livrables attendus, des limites d'intervention et des conditions financières.

Non-prescription. L'intervention vise à éclairer votre situation, structurer votre réflexion et soutenir votre capacité à choisir, décider ou agir. La décision finale appartient à la personne, à l'organisation ou au donneur d'ordre concerné.

Respect de la personne et du contexte. Chaque prestation considère les parcours, les ressources, les compétences, les contraintes, les responsabilités et les conditions réelles d'action. Les tests, questionnaires et outils éventuellement mobilisés servent d'appui à l'analyse. Leur sens se construit dans les échanges et reste relié à la situation réelle.

Limites d'intervention. La méthode DIFÉA™ s'applique à son champ de compétences : formation, bilan de compétences, conseil, évaluation, qualité, accompagnement et structuration professionnelle. Lorsque la situation relève d'un accompagnement médical, psychothérapeutique, juridique, social, comptable ou d'un autre domaine spécialisé, une orientation vers un professionnel ou un service compétent peut être proposée.

Traçabilité. Chaque prestation donne lieu à des repères clairs : objectifs, étapes, supports, activités, modalités de suivi, évaluations ou bilans adaptés et livrables.

V. Éthique d'intervention et écologie capacitante



L'éthique d'intervention portée par Muhaymina SEDEKI s'appuie sur des fondements théoriques explicités dans la démarche et le compendium DIFÉA™ et sur plus de vingt ans de pratiques professionnelles conduites dans des contextes variés. Ces repères ont été confrontés à des situations réelles, à des publics hétérogènes et à des environnements institutionnels, associatifs, universitaires, coopératifs et professionnels. Ils ont été éprouvés, ajustés et régulés au fil des

interventions.

La méthode DIFÉA™ formalise cette expérience en un cadre d'action structuré autour de quatre exigences : **Utile · Sobre · Claire · Maintenable**

Utile : chaque intervention répond à un besoin réel, situé et vérifiable. Les outils et livrables produits doivent pouvoir être mobilisés après la prestation.

Sobre : les formats, outils, supports, ressources et méthodes sont proportionnés à votre situation, à vos besoins et à vos conditions d'action.

Claire : les objectifs, étapes, responsabilités, livrables et limites sont explicités pour soutenir la compréhension, l'accessibilité et l'appropriation.

Maintenable : les supports, méthodes et repères proposés doivent pouvoir être compris, repris, ajustés et prolongés dans le temps.

L'intervention DIFÉA™ s'inscrit dans une logique d'écologie capacitante : créer les conditions permettant à la personne, au groupe ou à l'organisation de mieux comprendre sa situation, d'identifier ses ressources, de reconnaître ses contraintes, de mobiliser ses marges d'action et d'agir de manière soutenable.

Cette approche porte attention à l'environnement réel dans lequel les décisions, les apprentissages et les transformations doivent prendre place : temps disponible, charge cognitive, accessibilité, outils, organisation du travail, responsabilités, contraintes institutionnelles, ressources mobilisables et conditions de mise en œuvre.

Elle vise à produire des repères utilisables, appropriables et ajustables, reliés aux conditions réelles d'action.

Usages numériques responsables

Les outils numériques et les systèmes d'intelligence artificielle peuvent être mobilisés comme appuis au fonctionnement du site, à l'organisation des demandes, à la gestion des échanges, à la préparation administrative, à l'automatisation encadrée de certaines tâches et à la structuration du suivi.

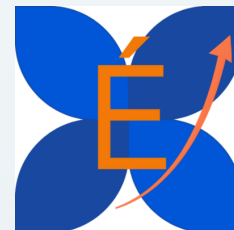
Ils ne se substituent ni à l'analyse professionnelle, ni à la décision, ni à la responsabilité de Muhaymina SEDEKI dans le cadre des prestations réalisées.

Leur usage reste placé sous ma responsabilité professionnelle, avec vérification des traitements, protection des données et attention portée aux conséquences de leur utilisation.

Cette éthique s'oriente vers l'accessibilité, la protection des données, la sobriété numérique, la qualité des preuves, la traçabilité utile et la responsabilité dans les usages des outils numériques.

VI. Cadre réglementaire, qualité et traçabilité

- **Périmètre et cadre des prestations.** Les prestations DIFÉA™ peuvent relever, selon leur nature réelle, des actions concourant au développement des compétences – notamment actions de formation et bilans de compétences – ou de prestations de conseil, d'évaluation, d'appui qualité, d'ingénierie, de sous-traitance ou d'accompagnement sur cahier des charges.



Le Code du travail définit l'action de formation comme un parcours pédagogique permettant d'atteindre un objectif professionnel. Il encadre également le bilan de compétences.

Les modalités propres à chaque prestation sont précisées dans les catalogues dédiés, les devis, les programmes ou les documents contractuels correspondants.

- **Définition du cadre.** Les prestations sont proposées par **Muhaymina SEDEKI**, sous l'enseigne **DIFÉA™**, dans le cadre coopératif de la **CAE Boréal Innovation**, certifiée **Qualiopi** pour les catégories d'actions concernées. La certification Qualiopi atteste de la qualité du processus mis en œuvre pour les actions concourant au développement des compétences, conformément au Référentiel national qualité. Les accompagnements s'appuient sur une expérience de terrain de plus de 20 ans en ingénierie de la formation, de l'évaluation et de l'accompagnement des parcours, ainsi que sur une expertise universitaire en sciences de l'éducation (**Master 2 Éducation et formation - Université d'Aix-Marseille**).
- **Traçabilité.** Dans ce cadre, Muhaymina SEDEKI, sous l'enseigne DIFÉA™, formalise les éléments utiles à la contractualisation, au suivi et à la traçabilité de chaque prestation :
 - objectifs ; public concerné ;
 - prérequis lorsqu'ils sont nécessaires ;
 - durée et modalités ;
 - devis, programme et document contractuel adapté ;
 - positionnement ; supports et activités ; suivi de la participation ;
 - évaluations ou bilans adaptés à la prestation ;
 - livrables ; attestation ou certificat de réalisation selon le cadre applicable.

● **Conclusion : Selon la nature des prestations, les interventions sont conduites dans le respect :**

- des dispositions applicables au bilan de compétences ;
- de la réglementation de la formation professionnelle ;
- des exigences Qualiopi lorsqu'elles sont applicables ;
- du RGPD ;
- des obligations de confidentialité ;
- des règles de conservation des documents.

● **Chaque mission produit des éléments de traçabilité adaptés :**

- convention ou contrat ;
- feuille d'émargement lorsque nécessaire ;
- évaluations ;
- attestations ;
- livrables ;
- documents de suivi.

Les pages qui suivent présentent les prestations de manière claire et synthétique. Les objectifs, modalités, délais, tarifs et conditions applicables à votre situation sont précisés et détaillés avant tout engagement dans le devis, le programme et les documents contractuels correspondants.

Références principales : Code du travail, articles L. 6313-1 à L. 6313-5, R. 6313-1 à R. 6313-8, L. 6316-1, R. 6316-1 et D. 6316-1-1 ; Référentiel national qualité – Qualiopi, guide de lecture en vigueur. Les références spécifiques à chaque prestation figurent dans les pages dédiées.

VII. Devis, facturation, contractualisation et financement

- **Devis et facturation.** Chaque prestation **DIFÉA™** fait l'objet d'un échange de cadrage et d'un devis personnalisé. Le devis précise notamment :
 - l'objectif ; la prestation retenue ;
 - la durée ; les modalités ; le calendrier ;
 - les outils ou supports spécifiques ; les livrables ;
 - le tarif ; les conditions de règlement ;
 - les éléments de suivi et de traçabilité ;
 - Assurance de la **facturation électronique**, devenue progressivement obligatoire en 2026-2027 selon les catégories d'entreprises.

● Pour les particuliers.

Prestation	Mode de chiffrage	Facturation
Bilan de compétences	Selon la formule, la durée, l'intensité de l'accompagnement, les outils mobilisés, le document de synthèse et le suivi à six mois	Exonéré de TVA dans le cadre des actions de bilan de compétences portées par Boréal Innovation
Formation individuelle	À la demi-journée, à la journée, au parcours ou au forfait selon les objectifs, la préparation, les supports, l'évaluation et les livrables	Exonérée de TVA dans le cadre de la formation professionnelle continue portée par Boréal Innovation

● Pour les organisations.

Prestation	Mode de chiffrage	Facturation
Formations conception et animation	À la demi-journée, à la journée, au parcours ou au forfait selon les objectifs, le public, la préparation, l'animation, les supports, les évaluations et les livrables.	Exonérée de TVA lorsqu'elle relève de la formation professionnelle continue portée par Boréal Innovation.
Conseil, ingénierie et appui à la décision	Au forfait, à la demi-journée ou à la journée selon le périmètre, les réunions, l'analyse documentaire, les livrables et le niveau de responsabilité méthodologique.	Soumis à TVA au taux normal lorsque la mission relève du conseil ou de l'ingénierie.
Évaluation, audit et qualité	Selon le périmètre retenu : analyse de dispositif, audit, construction d'outils, indicateurs, appui documentaire, amélioration continue ou restitution.	Régime de facturation défini selon la nature réelle de la mission.
Sous-traitance et missions sur cahier des charges	Selon le cahier des charges du donneur d'ordre, la durée, la préparation, l'animation, les livrables, les déplacements, la confidentialité et la traçabilité attendue.	Régime de facturation défini selon la nature réelle de la prestation sous-traitée.

- **Comprendre les tarifs.** Les tarifs ne se limitent pas au seul temps visible d'entretien, de face-à-face ou d'animation. Ils couvrent l'ensemble du travail invisible nécessaire à la qualité de la prestation :
 - La clarification de votre demande, la préparation et l'adaptation à votre situation.
 - Les entretiens ou séances.
 - Les évaluations et la traçabilité réglementaire (Qualiopi).
 - La gestion administrative ; la contribution au cadre coopératif et solidaire de Boréal Innovation.
- **Financement.** Selon votre statut et votre projet, une demande de financement peut être examinée auprès de :
 - votre employeur ; son OPCO ;
 - France Travail ; votre Région ou un dispositif territorial ;
 - votre administration ; votre fonds d'assurance formation ;
 - Mon Compte Formation lorsque la prestation est éligible ;
 - un autre financeur compétent.

Toute prise en charge dépend des critères, des budgets disponibles et de l'accord du financeur.

Les informations détaillées figurent dans les pages consacrées au bilan de compétences et aux formations individuelles.

- **Contractualisation et pièces administratives.** Selon la prestation et son mode de financement, vous recevez les documents nécessaires :
 - devis ; programme ou descriptif détaillé ; convention ou contrat adapté ;
 - conditions contractuelles ; documents de suivi ;
 - attestation ou certificat de réalisation ; document de synthèse pour le bilan de compétences.

VIII. Espace sécurisé et gestion documentaire

Lorsque la prestation le nécessite, un espace sécurisé peut être mis à votre disposition sur le site **difea.fr**. Il permet notamment de partager :

- documents de travail ;
- productions intermédiaires ;
- livrables ;
- validations ;
- comptes rendus.

Les modalités d'accès sont définies au démarrage de la mission.

Les livrables qui vous sont remis vous appartiennent.

IX. Choisir la démarche adaptée

Selon votre situation, plusieurs prestations peuvent être envisagées.

Les catalogues dédiés présentent leurs spécificités :

- Catalogue Particuliers
 - Bilan de compétences
 - Formation
- Catalogue Organisations
 - Évaluation, qualité & conseil
 - Formation, conception & animation
 - Sous-traitance & partenariats

Lorsque plusieurs démarches sont possibles, le premier échange permet d'identifier la plus adaptée à votre situation.

Les catalogues présentent les situations concernées, les prestations proposées, les formats possibles et les livrables associés.

Le présent document rassemble les dispositions communes applicables à l'ensemble des interventions DIFÉA™.

Vous souhaitez en savoir plus ou vérifier si une prestation DIFÉA™ correspond à votre situation ?

Premier échange gratuit – 30 min à 1 heure, sans engagement.

Formulaire : difea.fr/clarifier-votre-demande-formulaire

© 2026 DIFÉA™ – Muhaymina SEDEKI. Tous droits réservés.